



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02037770

HAL Id: hceres-02037770

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037770>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université de Bretagne-Sud - UBS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence d'*Histoire* de l'université de Bretagne-Sud (UBS) est une formation d'histoire classique et généraliste, visant à l'acquisition de savoirs historiques et culturels ainsi qu'à l'apprentissage de méthodes permettant d'analyser, d'expliquer et de transmettre ces savoirs. Elle s'inscrit dans un cursus de proximité, sur le seul site d'enseignement de Lorient, à côté de formations similaires proposées à Brest, Rennes ou Nantes. Un partenariat a été mis en place depuis 2012 avec les écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, dont les étudiants sont intégrés au niveau de la troisième année de licence. La licence se décline en quatre parcours articulés entre eux, en fonction de débouchés identifiés. Alors même que le nom de la mention a été simplifié en licence d'*Histoire*, et non plus histoire-géographie, l'enseignement de cette discipline a été renforcé en fonction des nécessités propres à chaque parcours. Les parcours *Histoire et géographie* et *Histoire et professorat des écoles* ont d'abord vocation à conduire aux concours de l'enseignement du premier et second degré dans le cadre de masters dédiés, même si le premier de ces parcours peut également se prolonger par un master recherche, existant à l'université de Bretagne-Sud, tout comme le master des métiers de l'enseignement pour le second degré. Les parcours *Histoire et sciences politiques* et *Histoire et arts, archéologie des sociétés historiques* visent à prolongement au sein de différents masters (master recherche ou masters professionnels proposés par l'université) ainsi qu'à des concours.

Synthèse de l'évaluation

La formation est bien structurée et ses différents parcours clairement identifiés. Le cursus est globalement bien adapté à la mention et à ses différents parcours, en cohérence avec les objectifs généralistes de cette licence. La maquette de la licence s'appuie sur un système d'orientation et de spécialisation progressives. Les enseignements sont cohérents et adaptés, mais pourraient laisser davantage de place aux sciences connexes indispensables à l'historien, quel que soit son parcours, comme les langues ou le maniement de certains outils informatiques et numériques. Les modalités d'enseignement sont classiques, majoritairement en présentiel avec des aménagements prévus pour les étudiants à profils spécifiques. La professionnalisation est une préoccupation prise en compte par la présence et l'organisation de stages. La recherche n'est pas absente de la formation mais n'est pas suffisamment développée dans les parcours dont le prolongement est un master recherche.

Toutefois, les objectifs en termes d'insertion ou de poursuite d'études n'apparaissent pas aussi clairement pour le parcours *Histoire et science politiques*, où la nature du master prolongeant le parcours n'est pas claire, ni pour le parcours *Histoire et arts, archéologie des sociétés historiques* qui peut aussi mener à des concours. La particularité de l'intégration récente d'élèves-officiers de Coëtquidan, qui représentent plus de la moitié de la promotion de troisième année de licence, n'est pas explicitée, notamment dans ses conséquences en matière pédagogique.

Le projet pédagogique insiste sur l'effort d'adaptation au public présent et la maquette se distingue par une spécialisation progressive ainsi que des possibilités de réorientation multiples. Un suivi personnalisé des étudiants est en place pour l'aide à la réussite mais les résultats demeurent encore modestes avec 35 admis en première année de licence (L1) sur une promotion de 96 étudiants (2014) soit un taux d'échec de plus de 60%, alors même que le taux d'abandon est très faible en première année. La grande majorité des diplômés (81% en 2013) poursuit ses études dans le cadre d'un des trois masters proposés par l'université (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, mention premier ou second degré ; master recherche (histoire, histoire de l'art...) ou master professionnel aménagement et patrimoine). 22% des étudiants inscrits en première année en 2013 et sondés par le Service universitaire d'Insertion et d'orientation n'étaient pas allés jusqu'au bout de leur formation car ils avaient changé de filière. Cette estimation ne repose toutefois que sur un questionnaire adressé à la moitié seulement de la promotion, le département n'ayant pas donné de renseignements sur ses moyens propres pour assurer le suivi des étudiants diplômés, réalisé « tant bien que mal ». Par ailleurs, la distinction n'est pas faite entre les effectifs intégrés dès la première année et ceux arrivés en troisième année par le partenariat avec Saint-Cyr.

La formation est positionnée de manière cohérente en tant que formation de proximité, le parcours menant au master *MEEF* second degré étant un atout pour l’attractivité régionale. Outre le partenariat insuffisamment détaillé avec l’école de Saint-Cyr Coëtquidan, les liens avec d’autres établissements de proximité demeurent modestes au regard des possibilités annoncées. Il en va de même pour la place de l’international : la possibilité de suivre des cours à l’étranger existe mais est sous-exploitée, alors même que les besoins pourraient s’en faire sentir, en particulier pour les stages relatifs aux parcours *Histoire et sciences politiques* et *Histoire et arts, archéologie des sociétés historiques* pour lesquels l’international est un enjeu important.

L’équipe pédagogique est resserrée mais cohérente et équilibrée dans sa répartition. Elle assure un suivi individualisé des étudiants. Des détails manquent pour apprécier le pilotage de cette équipe, en l’absence d’un conseil de perfectionnement dont la mise en place est simplement annoncée. Le suivi des compétences acquises par les étudiants n’est pas réalisé actuellement.

Points forts :

- Une formation bien structurée, cohérente dans la progression de ses parcours.
- Un suivi important et personnalisé des étudiants qui limite le nombre d’abandons et facilite la réorientation.
- Une formation bien identifiée dans le tissu de l’université ainsi qu’au niveau du bassin de recrutement

Points faibles :

- Un manque d’outils (données statistiques, formalisation du pilotage de la formation et du suivi des étudiants) pour analyser autrement qu’intuitivement une formation pourtant clairement circonscrite.
- Certaines compétences sont trop peu présentes dans les maquettes (cartographie, statistiques, informatique), l’enseignement des langues pourrait être développé et diversifié.
- Un faible adossement à la recherche pour des parcours ouvrant sur des masters recherche.

Recommandations :

- Il conviendrait de mettre en place les orientations esquissées, comme la création d’un conseil de perfectionnement.
- L’ouverture à l’international pourrait être améliorée en intensifiant les contacts avec des établissements partenaires et susciter des stages plus lointains pour les parcours *Histoire et sciences politiques* et *Histoire et arts, archéologie des sociétés historiques*.
- L’évolution des modalités pédagogiques pourrait intégrer davantage le numérique à tous les parcours (analyses de l’image, lexicographie, logiciels statistiques, humanités numériques).
- Il serait profitable de clarifier les débouchés des parcours *Histoire et sciences politiques* et *Histoire et arts, archéologie des sociétés historiques* et renforcer encore leur spécificité pour plus d’efficacité.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette licence <i>Histoire</i> se décline en quatre parcours bien identifiés, <i>Histoire et sciences politiques</i>, <i>Histoire et géographie</i>, <i>Histoire et arts, archéologie des sociétés historiques</i>, <i>Histoire et professorat des écoles</i>. Tous ces parcours sont à la fois clairement identifiés et bien articulés les uns par rapport aux autres. La maquette est bien pensée, avec une spécialisation progressive claire, qui monte en puissance dès le second semestre. Les enseignements dispensés correspondent aux parcours affichés. L’équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est</p>
---	--

	<p>convaincant.</p> <p>Le cursus est globalement bien adapté à la mention et à ses différents parcours, adapté également aux objectifs généralistes de cette licence.</p> <p>Les objectifs généraux sont « classiques » et peuvent se retrouver dans des termes proches dans bien des licences « généralistes » d'histoire. Mais les objectifs en termes d'insertion ou de poursuite d'études n'apparaissent clairement que pour deux parcours, ceux qui conduisent au professorat du second degré ou des écoles. Le parcours <i>Histoire et sciences politiques</i> conduit à la fois, comme prolongement, à des concours et à une poursuite en master, mais sa nature n'est pas précisée. La voie des concours concernerait plutôt des étudiants qui auraient échoué à valider leur dernière année de licence. Ce parcours apparaît pensé dans son contenu, mais l'objectif n'est pas assez clairement précisé. Le quatrième parcours, ouvert récemment, mènerait lui aussi vers des concours.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation se présente comme une « formation de proximité », signifiant par là qu'elle recrute sur un bassin plus étroit que les plus grandes universités régionales. Une certaine ouverture est mentionnée, avec des intervenants plus « lointains » (Brest, Nantes). Mais les partenariats « de proximité » ne sont pas aussi nombreux que l'environnement dit « favorable » pourrait le laisser espérer. L'existence d'un parcours menant au master <i>MEEF</i> second degré est toutefois une spécificité bien identifiée. Ce qui est dit de l'attractivité au-delà du bassin de recrutement naturel n'est pas étayé par des éléments concrets et n'est guère visible dans les effectifs fournis. Le partenariat avec Coëtquidan, qui occupe une place très importante notamment en termes d'effectifs, est trop peu explicité.</p> <p>Au sein de l'université, la formation est bien insérée et identifiée, avec participations aux autres champs de formation de l'université.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est équilibrée entre professeurs (2), maîtres de conférences (9) et vacataires extérieurs (7), ainsi qu'un professionnel (avocat) pour le domaine juridique. Par contre, il y a peu de données précises sur le pilotage. Le fonctionnement se fait par « département » et non en équipe pédagogique, qui ne met pas au centre de son action le pilotage lui-même. Annoncer à plusieurs reprises que l'on attend beaucoup de futurs conseils de perfectionnement montre que l'on a identifié le manque, en termes de pilotage, d'ouverture et d'implication des étudiants.</p> <p>Au total, une équipe resserrée mais cohérente, mais on peut regretter l'absence de géographes de formation parmi les titulaires, compte tenu de la place de cette discipline dans la maquette. Les enseignements en géographie sont dispensés par un Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en géographie, un professeur agrégé détaché dans le supérieur (PRAG) et un contractuel du second degré.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stabilisés, voire en hausse (première (passant de 80 à plus de cent étudiants) et troisième années, passant de 36 à 103 entre 2011 et 2015) mais les taux de réussite sont encore modestes (36% de passage de la première à la deuxième année en 2014) alors qu'il y a peu d'abandons (2% en 2014 mais 18% en 2012). Pour une formation dite de proximité, assurant un suivi personnalisé, c'est peu, mais cela reste honorable à l'échelle nationale. Le document esquisse une réflexion sur un niveau initial faible et l'espoir de recruter des étudiants de meilleur niveau.</p> <p>La formation débouche sur une bonne poursuite d'études en master, à plus de 80% pour la promotion de 2013 (dont 48% en master recherche, 22% en master professionnel et 16% en master <i>MEEF</i>).</p> <p>On constate un brusque bond d'effectifs en troisième année en 2012 par le partenariat avec Coëtquidan. L'absence de commentaire sur cette cohorte, qui plus est sur le seul parcours sciences politiques, pose question sur son intégration pédagogique.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement marginal à la recherche est assez banal en licence, il est contourné ici, en parlant « d'imprégnation par la recherche ».</p> <p>Une distinction est clairement faite entre les parcours « enseignement » peu concernés par la question et les deux autres qui sont incités à suivre des manifestations et/ou expositions/conférences. Une mise en place plus systématique sous la forme d'une initiation à la recherche pourrait être envisagée pour des étudiants dont on dit qu'ils vont tous en master, et</p>
------------------------------	--

	<p>beaucoup en master recherche. Par ailleurs, même pour les parcours menant à l'enseignement, la dimension recherche mériterait d'être approfondie car elle est présente dans le mémoire à réaliser par les lauréats des concours.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Si le dossier ne dit pas vouloir placer la professionnalisation au cœur de la formation, celle-ci est toutefois présente dans l'organisation des stages, particulièrement pour les parcours menant aux concours de l'enseignement.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est correctement remplie. Elle distingue bien les compétences par parcours et précise les débouchés généraux et préconise la poursuite d'études en master, conformément aux attendus d'une licence généraliste.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage constitue une unité d'enseignement (UE) du dernier semestre de la licence, obligatoire pour tous les parcours et d'une durée d'une semaine ou de deux fois dix jours selon les cas. Il est cohérent au sein de chaque parcours (stages en établissement scolaire pour les parcours enseignement, en collectivités territoriales ou médias pour les parcours sciences politiques, chantier de fouille ou musée pour le parcours archéologie). Les stages sont adaptés aux compétences et aux aspirations de l'étudiant. Leur préparation est sérieuse, aussi bien en amont avec une réflexion amorcée dès la deuxième année, qu'en aval, avec notamment une évaluation par une soutenance orale du rapport de stage, également évalué et intégré à la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est faible. Il y a peu de mobilité entrante, encore moins de sortante, y compris dans des parcours (archéologie) où l'ouverture internationale s'imposerait. L'analyse en est faite mais les pistes évoquées ne sont pas à la mesure du constat. La possibilité de suivre des cours à l'étranger existe pourtant, mais est encore largement sous-exploitée. Par ailleurs, les accords internationaux sont peu nombreux. La faible mobilité est expliquée par la problématique d'étudiants ne maîtrisant pas suffisamment les langues. Le dossier regrette la faible place de la certification en langue et son caractère non systématique, mais l'enseignement en langue se fait tout au long du cursus, certes à un volume relativement faible (36 heures par an).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La réussite des étudiants est un souci pris en compte par la formation. A partir d'un recrutement initial non sélectif, est mis en place un dispositif de passerelles et d'aide à la réussite. Mais les actions entreprises sont plutôt au niveau global de l'université - à l'exception du parrainage des premières années, propre à la formation depuis 2013, mais dont l'impact n'est pas précisé. Les dispositifs sont décrits et correspondent aux modalités attendues. On ne dispose cependant d'aucune donnée sur le nombre d'étudiants concernés ni sur l'efficacité des actions, leur impact sur les lacunes ou difficultés identifiées.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'identification de publics variés aux besoins spécifiques (reprise d'étude, sportifs, salariés, soutiens de famille) s'accompagne de dispositifs qui ne sont pas décrits, dont on ne connaît ni le nombre de personnes visées, ni leur efficacité. Le dossier indique que « la mise en ligne de supports de cours augmente le taux de réussite » mais ne précise ni les modalités pédagogiques, ni le public, ni l'efficacité du dispositif.</p> <p>Les modalités générales de validation des acquis de l'expérience sont décrites, sans données plus précises que celles fournies par l'établissement.</p> <p>Une certification classique est mise en place pour le numérique, le Certificat informatique et internet (C2i niveau 1). Le contenu des enseignements demeure généraliste et sans progression vers des outils plus spécifiques par parcours (enseignement, bases de données). Plus généralement, la présence du numérique est encore à développer sur certains points (logiciels de cartographie, statistiques), elle se lit notamment dans la faiblesse horaire de l'enseignement en informatique (24 heures/an de première et deuxième année seulement) qui ne permet pas de voir tous les logiciels utiles à l'historien-géographe.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Une évaluation conforme aux règles en vigueur et fixée par l'établissement (compensation, jurys, calcul pour les mentions).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'y a pas de suivi pour l'acquisition des compétences. L'annexe descriptive au diplôme n'est pas systématiquement délivrée aux étudiants mais uniquement sur demande. Les compétences ne sont donc pas lisibles pour l'étudiant. Aucune information plus précise n'est fournie sur ce point. Le dossier évoque une possible amélioration mais sans donner de précisions sur les moyens à mettre en œuvre afin de faire évoluer la situation.</p>

Suivi des diplômés	Le suivi n'est pas fait au niveau de l'établissement mais au niveau de la formation, de manière artisanale et non systématique. Ces chiffres sont utilisés dans l'autoévaluation, mais ne sont ni analysés, ni associés à des mesures d'évolution témoignant d'un pilotage clair.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le suivi est empirique et de proximité, mais sans formalisation. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais pas davantage de structure équivalente en dehors de jurys d'année. Il n'y a pas non plus d'outil ni de méthode pour évaluer la formation, ni en interne, ni de la part des étudiants. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est toutefois évoquée et sa composition déjà actée : il doit comporter, outre les six membres du département et le directeur scientifique de Saint-Cyr, trois représentants étudiants et six personnalités extérieures.

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet 2016

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
Président de l'Université Bretagne
Sud

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département évaluation
des formations et diplômes
Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –
Licence HISTOIRE - B2017-EV-0561718N-S3LI170012076-013816-RT

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence Histoire.

La lecture du rapport du HCERES ne soulève de notre part aucune observation de portée générale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

